



UNSA - Union Régionale Lorraine

Gare de Metz - Porte F

Place du Général de Gaulle - 57000 METZ

☎ 03 87 62 67 64 // 📠 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992

e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

DP Lorraine du 6 décembre 2012

Bulletin n°95 – décembre 2012

La délégation UNSA-Cheminots et les agents sédentaires : quelle est la situation de la tenue du poste d'agent de desserte CPL Woippy ?

Réponse Direction

Le volume de desserte à produire sur la zone de Woippy a diminué. De fait, cette JS ne se justifie plus et est susceptible d'être affectée à d'autres besoins dans l'organisation de la plateforme. Actuellement, ce poste est couvert en fonction des besoins de la production.

La délégation UNSA-Cheminots et les agents sédentaires : nombre de postes figés et non tenus depuis la dernière DP par UA ?

Réponse Direction

Pour Octobre 2012

	BLAINVILLE	THIONVILLE	WOIPPY	TOTAL	
FIGES	82	63	48	193	
NON TENUS	29	10	96	135	

[Les problèmes de tenues de postes perdurent...manque d'effectifs...](#)

La délégation UNSA-Cheminots et les agents sédentaires : évolution du personnel FRET placé à l'EME, détaillée par UA depuis la dernière DP ?

Réponse Direction

29 agents de la Plateforme Lorraine sont conventionnés :

Site Thionville : 13

Site Blainville : 12

Site Woippy : 3

Site Metz/Sablon : 1

[La situation commence à poser problème. 29 agents à l'EME, uniquement au FRET, et sans compter les cadres !...](#)

La délégation UNSA-Cheminots et les agents sédentaires : combien de demandes de mutations et changements d'activités ont été satisfaits depuis les dernières DP ?

Depuis le 01 janvier 2012, les mouvements pour le périmètre plateforme Lorraine sont :

- **40 agents ont changé de filières**
- **08 demandes de mutations ont été satisfaites ;**

La délégation UNSA-Cheminots et les agents sédentaires : restent-ils des difficultés d'installation de l'escale dans l'ancienne douane.

Réponse Direction

Compétence CHSCT

[L'UNSA reposera donc la question en CHSCT...](#)

La délégation UNSA-Cheminots et les agents sédentaires demandent le reclassement à la qualification C des agents de la gare fret de Pagny sur Meuse.

Réponse Direction

Pas d'évolution. La réponse sera remise en clair.

[L'UNSA interviendra sur le sujet autant de fois qu'il le faut](#)

La délégation UNSA-Cheminots et les agents sédentaires demandent se que compte faire la direction concernant les effectifs de l'équipe desserte Meuse sont à moins 2 ED depuis le début de l'année. 2 postes sont à la bourse aux emplois sans succès. Les demandes de mutations internes vers Revigny sont refusées par les établissements cédants. Il est maintenant demandé aux agents d'apurer leurs absences pour le 31/12. Il y a des postes figés..... Il y a une nécessité d'accorder d'urgence 2 autorisations d'embauche. Les effectifs prévus doivent être mis à disposition de l'équipe d'autant plus qu'une nouvelle activité se développe sur le site de Nançois-Tronville avec les prestations au sol à fournir à l'agence des essais ferroviaires qui achemine des rames d'essai.

Réponse Direction

Pour assurer les tâches relevant de ce chantier, il est fait appel en priorité à la réserve et à des agents d'autres équipes formés dans l'attente de couvrir ces postes au cadre d'organisation.

[A suivre...](#)

La délégation UNSA-Cheminots et les agents sédentaires demandent si la formation SWING pour les agents de desserte CPL est prévue. Les agents attendent toujours celle ci.

Réponse Direction

Une session de perfectionnement portant sur les gestes métier dispensée par l'équipe FR DOM/DMA a eu lieu du 27 au 29 novembre 2012.

La délégation UNSA-Cheminots et les agents sédentaires demandent que la prime utilisation du véhicule soit régularisée pour les Opérateurs Douane depuis le 01 juillet 2012. Cette prime ayant été attribuée sur la base de l'ancien roulement Op 2 supprimé.

Réponse Direction

Il y a lieu d'attribuer la prime d'utilisation d'un véhicule de service pour la période de nuit à la date du 16 juillet 2012. Un rappel sera mandaté aux agents concernés.

[Un juste retour aux choses...](#)

La délégation UNSA-Cheminots et les agents sédentaires demandent si les figeages pour les fêtes de fin d'année sont connus.

Réponse Direction

Le figeage couvre la période du 21 décembre au 03 janvier pour ce qui concerne MLMC. Le programme de figeage fera l'objet d'une note d'information à destination du personnel qui sera jointe au registre.

Pour la zone diffuse, ce sont les DPX de chaque site qui adapte l'organisation du travail en fonction des commandes client sur la base des informations reçues des plateaux marchés.

En cas de souci, interpelliez l'UNSA !...

La délégation UNSA-Cheminots et les agents sédentaires demandent le calendrier DP et HIS pour l'année 2013.

Réponse Direction

Calendrier DP 3

28 février

18 avril

19 juin

29 août

03 octobre

05 décembre

HIS : Afin de tenir compte de l'intérêt du service et des contraintes de gestion de l'entreprise, un calendrier perpétuel reprenant la périodicité et les horaires est établi comme suit :

Sur le périmètre de la LORRAINE :

WOIPPY : 1er lundi des mois pairs de 13h30 à 14h30 (Sauf août reportée en septembre)

Plus d'HIS prévue par la Direction en 2013 sur la zone diffuse, y compris Blainville et Thionville. Donc l'AH est dû. Si difficulté, interpelliez l'UNSA qui fera valoir vos droits !...



COTISATIONS 2013

Adhérents QUALIFICATION	Cotisations annuelles	Réduction	Coût annuel réel après réduc.	Coût mensuel réel après réduc.
	Euros	d'impôt (66%)		
A/B - TA	89,00 €	58,74 €	30,26 €	2,52 €
C - TB 1	93,00 €	61,38 €	31,62 €	2,64 €
D 1 - TB 2	98,00 €	64,68 €	33,32 €	2,78 €
D 2 - TB 3	108,00 €	71,28 €	36,72 €	3,06 €
E 1	108,00 €	71,28 €	36,72 €	3,06 €
E 2	121,00 €	79,86 €	41,14 €	3,43 €
F 1	134,00 €	88,44 €	45,56 €	3,80 €
F 2	150,00 €	99,00 €	51,00 €	4,25 €
G 1	160,00 €	105,60 €	54,40 €	4,53 €
G 2	173,00 €	114,18 €	58,82 €	4,90 €
H 1	185,00 €	122,10 €	62,90 €	5,24 €
H 2	197,00 €	130,02 €	66,98 €	5,58 €
CS	210,00 €	138,60 €	71,40 €	5,95 €
Contractuels				
Exécution	89,00 €	58,74 €	30,26 €	2,52 €
Maîtrise	108,00 €	71,28 €	36,72 €	3,06 €
Cadres	134,00 €	88,44 €	45,56 €	3,80 €
Alternants				
	42,00 €	27,72 €	14,28 €	1,19 €
Retraités				
	42,00 €	27,72 €	14,28 €	1,19 €
Veuves et Veufs				
	20,00 €	13,20 €	6,80 €	0,57 €

Si vous voulez adhérer, renvoyez le bulletin ci-après, à :
UNSA/ Cheminots - M. Le Secrétaire Régional - Union Régionale
(Adresse en entête)

Réduction de 66 % sur impôts et adhésion à l'ADEIC (Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur)

Bulletin d'Adhésion

NOM.....Prénom.....

Fonction.....Grade.....Qualification.....Niveau

Adresse domiciliaire

.....

EtablissementN° CP

Téléphone Service Téléphone Portable

Adresse EMail (perso ou SNCF)

A.....le.....Signature.....